Procès-verbal de la réunion du Bureau
Mercredi 15 octobre 2025 -17h00 en visio-conférence

Présentes : Mmes BOURSET, BERBOUS, LANIES
Présents : MM. CASTANY, CROS, LAPIERRE, PRATMARTY, CEYSSON, BOURTOULE, ASSIE, ROVIRA, VIGNOBOUL
Assistent : Mmes TOMAS, BEZIAT ; MM. CIBOT, JANOTTO, TISSOT, PLANES
Excusés : MM. SEGURA, RODRIGUEZ

Le Président informe que l'état du jeune joueur accidenté à Tournay montre une légère amélioration (information du Dr POUS, dans l'après-midi). La Ligue demeure aux côtés de la famille via le Dr POUS et Patrick CARDEILHAC.

Validation du procès-verbal

Le procès-verbal du Bureau du 06/10/2025 sera validé lors du prochain Bureau et adressé par e-mail.

TVA & fiscalité — restitution de l'audit du cabinet Sygnature

Participants au bureau : M. Gilles BERNAT, Mme Virginie BASTIÉ (cabinet Sygnature — Toulouse) Il a été retenu, il est basé à Toulouse ce qui a facilité les nombreux échanges.
Périmètre : audit fiscal global des activités LOR (06/2024 → 10/2025) avec focus sur TVA et IS ; interactions avec le Fonds de dotation (FDD) considérées à part.
Constats clés :
- L'activité « formation professionnelle » est lucrative → imposable ; possibilité d'exonération de TVA sur demande auprès des DREETS (risque d'antériorité à surveiller).
- Secteurs déjà assujettis TVA : secteur marchand et location d'espaces (points forts).
- Billetterie : intégration en cours, taux 5,5 % ; TVA déductible sur dépenses directes afférentes.
- Rénovation 2022 : TVA déduite sur les travaux ; rappel : non récupérable pour bureaux, récupérable pour espaces réceptifs (risque de quote-part à justifier).
- IS : partenariats & locations d'espaces déjà traités ; zones à risque : formation professionnelle (IS sur bénéfices), billetterie, travaux de rénovation.
- CET (ex-Taxe Professionnelle) : déclaration effectuée (point fort).
- Locaux spécifiques formation / espaces réceptifs : attention aux quotes-parts.
- Subventions fonctionnement/équipement fléchées rugby : pas de risque identifié.

- FDD : activité non lucrative exonérée + 6 manifestations/an exonérées ; relation LOR–FDD : privilégier que tout passe par la LOR, le FDD finance directement les actions ; éviter les refacturations de mises à disposition (IS).
Prévoir convention par action. Décisions / suites :
-Prendre attache avec DREETS pour l'exonération TVA « formation pro ».
-Sécuriser les quotes-parts TVA liées aux travaux et espaces.
-Formaliser les conventions d'actions LOR/FDD et éviter les refacturations internes.

Le Président remercie Laura Pierre Cros et Pierre CIBOT et le cabinet comptable Sygnature pour ce travail.

Présentation des comptes 2024/2025

Rapporteur : Pierre CROS. Exercice de transition (deux mandatures) avec points intermédiaires au 31/12/2024 et 31/03/2025.
Tendances : produits d'exploitation en hausse, charges d'exploitation en baisse, résultat financier +51 % ; cotisations et mutations en hausse.
Appréciation : bilan très satisfaisant ; approbation possible par le Bureau en l'attente du rapport du CAC.

Plan d'actions proposé par le Président :
- Risques avérés : partenariats (ex. Société Générale), ANS, FFR, IREF.
- Coûts à venir : flotte automobile, inflation, actions vers l'Est.
> Impact estimé : –260 k€.
- Ressources non encore quantifiées : partenariats en cours/signés.
- Leviers internes : réduction de charges (line management), rémunération de la croissance, reprises de provisions.
> Impact estimé : +200 k€.
Projection nette : –60 k€ (–260 + 200).
Objectifs : protection de l'institution ; continuité de la Ligue ; prévention des risques ; gestion prévisionnelle ; développement commercial ; accompagnement des clubs.
Actions déjà actées : maintien des aides transport U16/U18 ; maintien de l'aide aux équipes en nom propre ; maintien de l'aide « label club engagé ».
Plan de substitution (Challenge Mozaïc) : aides transports (régional, M/F), écoles d'arbitrage, EDR & jeunes, croissance générale du club, féminisation, nombre de formateurs diplômés.
Développement (données Data) : création/relocalisation de clubs, soutien aux sections, bénévolat, actions scolaires/universitaires, autres pratiques, prévention & loyauté ; objectif : augmenter le nombre d'événements de promotion du rugby.
Engagement budgétaire : 360 k€ sur le plan décrit.
Clôture visée : exercice positif.
Remerciements aux équipes impliquées.

Suite : à la lumière de l'audit Sygnature, modification de la convention réglementée LOR–FDD.

Assemblée Générale financière

Pierre CIBOT présente la commission de vérification des pouvoirs, le courrier de convocation et de l'ordre du jour.

Ordre du jour du CODIR

Présentation au Bureau de l'ODJ.

Journée de solidarité — retour

Mobilisation des énergies sportives : réussite.
Participation moindre qu'espérée mais indice de notoriété LOR renforcé.

LOR Business — Puisserguier

Grand succès, dynamique de développement, 5 adhésions. Partenaire : Llum (club luminaire). Félicitations aux équipes.

Médailles des bénévoles

Présentation par Bernard BOURTOULE. 12 départements ont répondu pour les médailles de la Ligue.
5 décembre : journée du bénévolat ; 459 médailles FFR attribuées. Bernard BOURTOULE préparera des propositions (à voir avec Didier CEYSSON.). 6 bénévoles conviés pour France–Australie.

Places hospitalités

Les élus en relation avec les clubs distribuent les invitations ; centralisation par Fabienne PEYRE.
Activer les correspondants clubs (Serge PRATMARTY et Bernard BOURTOULE) + gestion de la dotation places Shilton (avec Christophe BASTIE.).

Réunions de terroirs & nouveaux présidents

Rappel du rôle des vice-présidents. Diffusion de la vidéo sur les addictions (4 départements).
Organisation : Serge PRATMARTY coordonne avec les autres vice-présidents avant les vacances de Noël.

Achat d'un véhicule (camion)

Pierre CIBOT présente le projet. Usage : transport structure gonflable et matériel lors des manifestations, logistique vers les Comités Départementaux.
Kilométrage : 10 000 km ; subvention Région : 6 000 €.
Devis Ford Grimm : 34 500 € TTC (neuf 52 000 € — nov. 2023).
Décision : dépense validée par le Bureau.

Discipline — amendes

Carton rouge joueur : amende 150 € + amende complémentaire selon gravité.
Accumulation de cartons jaunes (2 ou 3/saison) : amende club 150 € → proposition de baisse à 100 € (environ 1000 cas/an → impact 50 k€).
Rémi JANOTTO est favorable à supprimer l'accumulation de jaunes.
Calendrier : modifications de règlement votables en juin.

Tournoi des Six Nations — répartition places

Principe FFR : quotas selon nombre de licenciés. Écosse–France : 398 places attribuées à la LOR.
Décision interne : 2 places/personne pour salariés, élus CODIR et cooptés, présidents de commissions ; reliquat aux clubs (2/club).
Incidents : dépassements de quotas ; liens HelloAsso transférés (interne & externe).
Mesures : annulation et remboursement des achats effectués via des liens transférés à des personnes non éligibles ; rappel des règles et évolution d'HelloAsso.
Note : T. VIGNOBOUL avait organisé en amont un déplacement en Écosse, d'où la tentative d'achat supplémentaire.

Divers

- Stéphane LAPIERRE prend la responsabilité des Représentants Fédéraux, réorganisation (même thème, mixité centrale)

- Lutte contre incivilités et violences (Ariège) : Serge PRATMARTY représente le Président pour la

signature du protocole avec la Préfecture ; délégation de signature accordée ; approuvé par le Bureau.

- Didier CEYSSON : POS 25/26 présenté le 03/11/2025 ; dérogation FFR 04/11/2025.

- Match réserve All Blacks : initialement Montpellier (Gpe Altrad) → 16/11/2025 à Béziers : All Blacks / Uruguay.

- Amicale du Tournoi des Six Nations : à l'ODJ du bureau du 03/11.

Heure de fin : 19h30
Prochaine réunion du Bureau : le 03/11/25

Le Secrétaire Général
Stéphane LAPIERRE

